



Bourse Uemoa

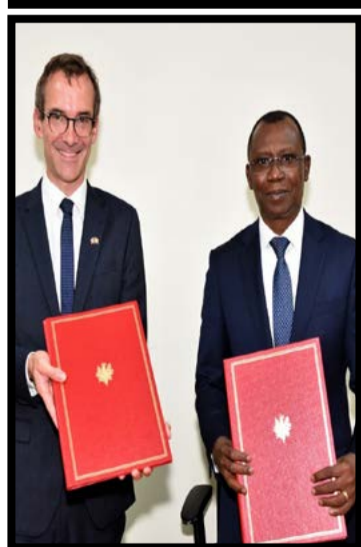
La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Auto

Toyota promet une voiture électrique équipée de batterie solide
Une voiture d'un nouveau genre en 2027. Le constructeur japonais lance une offensive de communication pour contrer les analystes et les grands ... • (Page 08)

Chine

Baisse des taux surprise pour relancer l'économie
La Banque centrale chinoise a abaissé son principal taux ... • (Page 08)



Affacturation, financement des créances, assurance-crédit • (Page 03)

Une initiative conjointe BCEAO-AFREXIMBANK-FCI



Togo / désenclavement des zones rurales • (Page 04)

La France apporte un appui de 51,5 milliards FCFA

Filière café & cacao

Le CICC veut autonomiser les femmes
Une conférence scientifique internationale s'est tenue, à Yaoundé du 06 au 08 juin ... • (Page 02)

Gestion publique

Vers une réglementation des Fonds d'Etat
Au Togo, la gestion des fonds d'Etat devrait bientôt être régie par nouvelle une réglementation. Le gouvernement, réuni vendredi 09 juin 2023 en conseil des ministres, s'est penché sur la question ... • (Pages 04)

Logement abordable

Shelter Afrique exhorte les États à des partenariats plus larges
Le bailleur de fonds panafricain pour le développement du logement, Shelter Afrique, exhorte les gouvernements ... • (Page 06)

Elections à la CCI-Togo

La Commission électorale entre en fonction
Les membres de la Commission électorale consulaire (CEC) ont prêté serment ce jeudi ... • (Page 11)

Cours des devises offert par

| Devise | Euro | Dollar us | Yen japonais | Livre sterling | Franc suisse | Dollar canadien | Yuan chinois | Dirham Emirats Arabes Unis |
|--------------|---------|-----------|--------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|----------------------------|
| Achat | 655,957 | 603,750 | 4,325 | 760,000 | 669,000 | 451,500 | 84,000 | 164,000 |
| Vente | 655,957 | 610,750 | 4,385 | 767,000 | 675,000 | 458,500 | 85,750 | 166,750 |

Changement climatique

Le CICC veut autonomiser les femmes de la filière café & cacao

Une conférence scientifique internationale s'est tenue, à Yaoundé du 06 au 08 juin 2023, sur l'approche pratique de l'adaptation de la culture du cacao et du café au changement climatique. Une initiative du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC), membre de l'ACRAM, en partenariat avec le gouvernement camerounais. Au cours de cet événement, le thème du genre et de l'autonomisation des femmes a été abordé.

● Joël YANCLO

Un changement d'autonomisation est en cours dans le secteur du café africain, où les femmes jouent de plus en plus un rôle central. Alors que l'industrie du café du continent continue de se développer et de gagner une reconnaissance mondiale, il est crucial de reconnaître les contributions vitales des femmes africaines et d'explorer les moyens de les autonomiser davantage.

Défis auxquels sont confrontées les femmes africaines dans le secteur du café

Accès limité aux ressources : Les femmes du secteur du café sont souvent confrontées à des obstacles importants pour accéder à la terre, au capital et à la technologie. Cela entrave leur capacité à investir dans leurs exploitations, à améliorer leur productivité et à accéder à des marchés à plus forte valeur ajoutée. Discrimination fondée sur le sexe : les rôles traditionnels et les préjugés sexistes empêchent les femmes de participer pleinement aux processus décisionnels, ce qui limite leurs possibilités de leadership et d'appropriation au sein de l'industrie. Manque de formation et d'éducation : L'accès limité aux possibilités de formation et d'éducation empêche les femmes d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour maximiser leur productivité, leur qualité et leur potentiel de revenu. Paiement inégal et accès au marché : Les femmes reçoivent souvent des salaires



inférieurs à ceux de leurs homologues masculins pour leur production de café, tout en faisant face à des difficultés pour accéder à des marchés équitables et transparents.

Quelques recommandations

Améliorer l'accès aux ressources : les gouvernements, les ONG et les organisations internationales devraient travailler ensemble pour fournir aux femmes des droits de propriété foncière, des services financiers et un meilleur accès à la technologie, à l'équipement et aux intrants. Promouvoir l'égalité des sexes et le leadership des femmes : les parties prenantes doivent plaider en faveur de politiques qui encouragent la participation égale des femmes aux processus de prise de décision, aux rôles de leadership et aux positions de propriété dans le secteur du café. Investir dans la formation et l'éducation : Des initiatives devraient être lancées pour proposer des programmes de formation, des ateliers et des opportunités éducatives qui permettent aux femmes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer la productivité, la qualité et la gestion d'entreprise. Garantir un paiement équi-

table et un accès au marché : des mécanismes de tarification transparents, des certifications de commerce équitable et un soutien aux coopératives dirigées par des femmes peuvent aider les femmes à obtenir des prix équitables pour leur café, à accéder à des marchés haut de gamme et à renforcer leur pouvoir de négociation.

L'autonomisation des femmes africaines dans le secteur du café n'est pas seulement une question de justice sociale mais aussi un impératif stratégique pour un développement économique durable. L'ACRAM, le Centre du commerce international ainsi que d'autres partenaires s'attaquent activement aux difficultés rencontrées par les femmes pour accéder aux ressources. C'est une conviction partagée qu'en atteignant l'égalité des sexes et en promouvant des pratiques de marché équitables, nous pouvons libérer le plein potentiel des femmes africaines, conduisant à une productivité accrue, de meilleurs moyens de subsistance et une industrie du café plus inclusive et durable en Afrique. Il est grand temps que toutes les parties prenantes collaborent pour créer un environnement propice qui autonomise les femmes dans le secteur du café, favorisant la croissance, l'égalité et la durabilité à long terme.



AUX DECIDEURS...

Statistiques démographiques

L'Afrique de l'Ouest, une zone composée de 16 pays, est l'une des régions à la croissance la plus rapide au monde. La région compte plus de 350 millions d'habitants, une multiplication par cinq depuis 1950, lorsque 73 millions de personnes y vivaient. Plus de la moitié de la population a moins de 25 ans. La population urbaine de la région est passée de 8,3 % du total en 1950 à près de 44 % en 2015.

La taille, la composition et la répartition de la population ont toutes des implications sur les besoins d'une société - y compris la nourriture, l'eau, l'énergie et les infrastructures - et sur la manière d'y répondre.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont de nombreux besoins pressants. Certaines des raisons sont l'insécurité, la mauvaise gouvernance, les dépenses militaires élevées et les investissements sacrifiés.

Des forces telles que le changement climatique peuvent ajouter de la pression, provoquant une insécurité alimentaire, des perturbations économiques et des dommages extrêmes dus aux inondations et aux sécheresses. La région se tourne également vers les énergies renouvelables et vertes, créant de nouvelles opportunités d'emploi.

Avec tous ces défis et opportunités de développement, et les ressources limitées, il est essentiel de savoir sur quoi se concentrer. Les données du recensement sont utiles pour élaborer des plans stratégiques efficaces et suivre les progrès accomplis pour atteindre les objectifs. Le recensement est une enquête représentative au niveau national et un outil fondamental pour collecter des informations sur la population de chaque pays. Un recenseur qualifié se rend au domicile pour collecter des informations sur chaque personne qui y vit, notamment son sexe, son âge, son état civil, sa profession, la langue parlée et d'autres éléments clés d'informations de base.

Sans données de recensement, les pays ne sont pas en mesure de mesurer ou de comprendre les schémas de croissance démographique ou d'urbanisation.

Plus les données sont détaillées, à jour et de haute qualité, mieux les politiques et les programmes peuvent être informés. Les données de recensement qui peuvent être ventilées par caractéristiques clés (décomposées en parties plus spécifiques) peuvent attirer l'attention sur les disparités et les inégalités.

Et les données de routine permettent aux pays de mesurer leur succès sur des indicateurs clés tels que les objectifs de développement durable.

Cependant, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ne disposent pas d'enquêtes de recensement à jour. Par exemple, les données de recensement les plus récentes pour le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et le Sénégal datent de plus de 10 ans. Normalement, cela se fait tous les 10 ans.

Réaliser un recensement est extrêmement difficile. Elle est coûteuse et nécessite un personnel nombreux et formé. Elle implique la participation d'un grand nombre de personnes. Il peut y avoir des préoccupations concernant la vie privée ou des questions de nature sensible (telles que l'origine ethnique). L'instabilité politique et les conflits peuvent aussi compliquer le dénombrement.

En tant qu'expert en santé publique et en démographie au Population Council, qui génère des données de modélisation démographique et sur les adolescents à travers l'Afrique de l'Ouest, j'ai énuméré cinq raisons pour lesquelles la région a besoin de recensements à jour. La recherche en santé est un autre domaine critique, pour protéger les enfants et leurs familles et construire des hôpitaux et des installations là où ils sont le plus nécessaires.

Le recensement peut identifier la charge de morbidité, les schémas de maladie et de décès et la répartition des facteurs de risque. Les données du recensement peuvent révéler des disparités dans les programmes de santé, d'éducation, sociaux et économiques.

Des données de recensement précises et opportunes sont essentielles pour que l'Afrique de l'Ouest réalise son potentiel et marque des progrès. Réaliser un recensement prend du temps, de l'argent et du personnel, et il peut être difficile de collecter des données précises dans certains contextes.

Cependant, le recensement est un outil essentiel pour permettre aux pays de prendre des décisions éclairées sur la meilleure façon d'allouer les ressources, de planifier l'avenir et d'améliorer la vie de leurs citoyens, y compris la génération montante de jeunes.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

| Informations générales | Togo | Afrique Subsaharienne | Source |
|---|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Superficie | 56 790 km ² | 21,7 km ² | Banque mondiale, 2018 |
| Population | 8,3 millions | 1 094 millions | ONU, 2020 |
| Part de la population urbaine | 42,8 % | 41,4 % | ONU, 2020 |
| Croissance démographique | 2,4 % | 2,6 % | ONU, 2020 |
| Taux de fertilité | 4,4 enfants par femme | 4,7 enfants par femme | ONU, 2015-2020 |
| Espérance de vie à la naissance | 60,5 ans | 60,5 ans | ONU, 2015-2020 |
| Part de la population âgée de moins de 15 ans | 41 % | 42,7 % | ONU, 2020 |
| Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA | 24,1 % | 38,3 % | Banque mondiale, 2018 |
| Taux d'alphabétisation des adultes | 66,5 % | 65,9 % | Banque mondiale 2019 |
| APD par habitant | 50,9 USD | 49,9 USD | Banque mondiale 2019 |
| Classement IDH 2019 | 167 / 189 | | PNUD, 2020 |

Affacturage, financement des créances, assurance-crédit

Une initiative conjointe BCEAO-AFREXIMBANK-FCI

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la BCEAO en partenariat avec AFREXIMBANK et FCI, ont tenu du 07 au 09 juin 2023, une conférence régionale sur le thème : l'affacturage, le financement des créances et l'assurance-crédit en Afrique de l'Ouest. Objectif, rechercher des solutions appropriées pour le financement adéquat des économies, dans un contexte caractérisé par l'accès limité au crédit bancaire du secteur privé, en particulier des PME.

• Joël YANCLO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers son centre de formation, le COFEB, AFREXIMBANK et FCI ont engagé des initiatives afin d'accroître et améliorer le financement des économies de l'Union Monétaire Ouest Africaine. C'est dans ce cadre que la BCEAO continue de promouvoir divers instruments de financement, notamment l'affacturage. L'affacturage ou factoring, est une technique de gestion financière qui consiste, pour une entreprise, à confier, dans le cadre d'un contrat, la gestion de ses créances clients à une société financière appelée affactureur ou factor. Ce procédé permet à l'entreprise de financer ses créances et de récupérer de la trésorerie. L'affactureur procède alors, moyennant une rémunération, au recouvrement des créances, à la gestion des encaissements et à la garantie des risques clients. Cette technique de finance-

ment cible tout particulièrement les PME confrontées à des difficultés de trésorerie pour financer leur cycle d'exploitation ou pour faire face à leurs dépenses courantes de fonctionnement, et qui ont difficilement accès aux prêts classiques par manque de garanties suffisantes. Le travail mené par la BCEAO pour diversifier les instruments de financement a permis l'adoption du Projet de Loi Uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'UMOA par le Conseil des Ministres du 10 décembre 2020.

Une dynamique de renforcement des compétences pour les acteurs intervenant dans les activités d'affacturage en Afrique

Dans ce contexte, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), en partenariat avec AFREXIMBANK et FCI, a



entrepris des actions visant à vulgariser les instruments alternatifs de financement et à faciliter l'appropriation de la Loi Uniforme sur l'affacturage, adoptée par le Conseil des Ministres le 10 décembre 2020. A cet égard, une Conférence Régionale, placée sous la présidence du Gouverneur de la BCEAO, Jean Claude

Kassi BROU, s'est tenue du mercredi 7 au vendredi 9 juin 2023. Les Autorités de la BCEAO se sont réjouis de cette initiative conjointe COFEB-AFREXIMBANK-FCI d'organiser cette conférence Régionale de trois jours, dont le thème central s'inscrit dans la recherche de solutions appropriées pour le financement adéquat des économies, dans un contexte caractérisé par l'accès limité au crédit bancaire du secteur privé, en particulier des PME. Cette réunion avait pour objectif de permettre aux cadres supérieurs des banques africaines, aux fonctionnaires, aux régulateurs et aux entrepreneurs désireux de lancer une activité d'affacturage de s'informer sur l'affacturage international, ses avantages et ses opportunités de croissance. Il s'est agi d'apporter un soutien et une attention supplémentaire aux services transfrontaliers en compte

ouvert et au financement de la chaîne d'approvisionnement dans la région. Les thèmes de ces rencontres portent notamment sur les opportunités et défis de l'affacturage, les techniques de structuration des opérations d'affacturage ainsi que leurs conditions de réussite. "Le monde de l'affacturage, Statistiques mondiales 2022 ; Structuration des transactions : Quels défis spécifiques au secteur dans la région ouest-africaine ? ; Un cadre juridique et réglementaire qui favorise l'affacturage ; l'affacturage, un outil essentiel pour garantir la liquidité et l'accès au financement des PME, Effet de levier de l'assurance-crédit pour l'affacturage" entre autres thématiques seront discutées. Les sessions, qui se sont déroulées offrent l'opportunité aux établissements de crédit et aux institutions de microfinance

de mieux comprendre et de s'approprier les dispositions clés de la Loi Uniforme sur l'affacturage dans l'UMOA. Près de 100 participants de tous horizons prennent part à ces rencontres. Parmi eux, les agents des banques centrales de la CEDEAO, du Maghreb, de l'Afrique Australe, et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, les cadres des systèmes bancaires et financiers et des institutions de microfinance du continent. Ont également pris part à cette conférence, plusieurs Responsables de haut rang des institutions partenaires, notamment le Secrétaire Général de FCI et la Directrice Générale de l'Initiative Commerciale Intra-Africain d'AFREXIMBANK, Présidente de la Section Afrique de FCI. FCI est un réseau mondial de sociétés ayant pour but de faciliter le commerce international par la promotion de l'affacturage et des services financiers connexes.



Le Togo en chiffres

| Prévisions du commerce extérieur | 2021 | 2022 (e) | 2023 (e) | 2024 (e) | 2025 (e) |
|--|------|----------|----------|----------|----------|
| Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %) | 10,4 | 6,3 | 4,9 | 7,5 | 7,8 |
| Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %) | 6,0 | 5,5 | 6,2 | 6,8 | 8,6 |

Source : FMI : World economic outlook : dernières données disponibles : (e) estimation

Le Togo en chiffres

| Indicateurs économiques | Togo | Afrique Subsaharienne | Source |
|--|-------------|-----------------------|--------------|
| PIB nominal en 2021 | 8,4 Mds USD | 1 870 Mds USD | FMI |
| PIB par habitant en 2021 | 991,5 USD | 1 742 USD | FMI |
| Part du secteur de l'agriculture dans le PIB | 22 % | 19 % | CNUCED, 2020 |
| Part du secteur de l'industrie dans le PIB | 23 % | 29 % | CNUCED, 2020 |
| Part du secteur des services dans le PIB | 55 % | 52 % | CNUCED, 2020 |

| | | | |
|---------|-----|------------|-----|
| Sénégal | 5,0 | Etats-Unis | 2,7 |
| Nigéria | 4,0 | Malaisie | 2,7 |

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100
Le Togo en chiffres

| Indicateurs économiques | Togo | | Afrique Subsaharienne | | Source |
|---|--------|--------|-----------------------|---------|--------|
| | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 | |
| Croissance du PIB réel | +5,1 % | +5,6 % | +4,5 % | +3,8 % | FMI |
| Croissance du PIB réel par habitant | +2,6 % | +3 % | +2,3 % | +1,5 % | FMI |
| Taux d'inflation moyen annuel | +4,3 % | +4,6 % | +11 % | +12,2 % | FMI |
| Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB) | -6,5 % | -4,9 % | -5,3 % | -4,7 % | FMI |
| Dette publique (en % du PIB) | 63,8 % | 63,6 % | 56,9 % | 55,1 % | FMI |
| Dette extérieure publique (en % du PIB) | 25,8 % | 28,0 % | 25,1 % | 24 % | FMI |

Togo / désenclavement des zones rurales

La France apporte un appui de 51,5 milliards FCFA

Le ministre de l'économie et des finances du Togo, Sani YAYA, et l'ambassadeur de France au Togo, Augustin FAVEREAU, ont signé, vendredi 09 juin 2023 à Lomé, un protocole financier portant sur la réalisation d'infrastructures notamment la construction de ponts de désenclavement en zone rurale du Togo.

● Wilson LAWSON

Le gouvernement de la République française consent à la République togolaise un concours financier d'un montant de 78 millions d'euros soit environ 51,5 milliards de FCFA, destinés au projet de construction de ponts de désenclavement en zone rurale du Togo. Ce financement comprend une tranche prêt direct du trésor français de 40 millions d'euros et un emprunt bancaire garanti par BPI France pour 38 millions d'euros. Le ministre Sani YAYA, au nom du Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE, s'est félicité de l'excellence des relations de coopération entre la République togolaise et la République française et a remercié les autorités françaises pour leur soutien multiforme aux actions de développement



du Togo. En particulier dans les secteurs sociaux notamment la santé, les pistes rurales et aussi dans le secteur de l'énergie. Le projet vise à faciliter aux populations rurales, l'accès aux infrastructures, équipements et services socioéconomiques de base. Le désenclavement participe également au renforcement de la politique agricole mis en place par le gouverne-

ment. Pour sa part, l'Ambassadeur de France au Togo, André FAVEREAU, a réitéré l'engagement de la République française à poursuivre son concours dans la mise en œuvre des projets inscrits dans la feuille de route gouvernementale notamment dans les secteurs sociaux. Pour rappel, la feuille de route gouvernementale (Togo 20-25) prévoit d'assurer l'aménagement d'au moins 4000 km de pistes rurales dans l'ensemble des 05 régions économiques. Ceci, afin de faciliter l'accès des populations rurales aux infrastructures socio-économiques de base, et de désenclaver les zones à fort potentiel de production agricole.



Togo

Les dépenses en investissements de l'Etat ont augmenté de 60% en 2022

Le Togo a enregistré une augmentation significative de ses dépenses en capital en 2022, selon des estimations récemment publiées par la Banque Centrale (BCEAO). Celles-ci ont atteint la somme de 610,8 milliards FCFA, en hausse de 60% par rapport aux 379,8 milliards FCFA de l'année précédente.

Ces dépenses représentent, pour le gouvernement, des investissements réalisés par les ministères dans divers projets, comme dans les infrastructures, l'énergie et les transports, avec pour but de stimuler le développement économique du pays, ainsi que diverses subventions du pouvoir public. Cette hausse

marque donc les nouveaux engagements de l'exécutif dans un contexte de relance économique post-covid. En récapitulatif, les dépenses et recettes du Togo pour les années 2020, 2021 et 2022, les dépenses en capital ont connu une augmentation globalement constante. En 2020, on était à 394,2 millions, puis un creux de 379,8 millions

de francs CFA en 2021, avant la remontée significative de 2022. Globalement, les dépenses de l'Etat ont connu une hausse similaire, passant de 1139,5 milliards en 2021 à 1501,6 milliards FCFA en 2022, selon les estimations de la Banque centrale, en hausse de 31%.

Avec Togo First

Gestion publique

Vers une réglementation des Fonds d'Etat

Au Togo, la gestion des fonds d'Etat devrait bientôt être régie par nouvelle une réglementation. Le gouvernement, réuni vendredi 09 juin 2023 en conseil des ministres, s'est penché sur la question, et a instruit le ministre de l'économie dans ce sens.

● Vivien ATAKPABEM

Dans la recherche d'une meilleure qualité de service public et d'une plus grande efficacité dans la gestion des politiques publiques, l'Etat a souvent recours à la création de fonds placés sous la tutelle des ministères sectoriels dont ils relèvent, mais dotés d'une autonomie dans leur gestion, avec un statut juridico-administratif qui les différencie des services publics classiques. Au Togo, il existe deux catégories de fonds d'Etat notamment ceux qui sont créés sous forme d'établissements publics et ceux qui sont créés sous forme de comptes d'affectation spéciale



(CAS). Plus concrètement, il existe près de 15 fonds opérationnels. Vue la situation des différents fonds existants au Togo, le gouvernement entend faire ressortir leur mode de financement, leur fonctionnement ainsi que les leviers pour une rationalisation de ces fonds dans le

but d'atteindre les objectifs fixés et d'améliorer la gouvernance financière de l'Etat. Le conseil des ministres encourage le ministère de l'économie et des finances à proposer une réglementation permettant d'améliorer le cadre de création et de fonctionnement des fonds d'Etat.

Togo

Production vivrière en hausse en 2022

Au Togo, la production vivrière a connu une légère hausse en 2022, par rapport à l'année précédente, selon un rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La production de maïs, principale céréale cultivée et consommée dans le pays avec plus d'1,5 million de cultivateurs, a atteint 977,3 mille tonnes en 2022 (estimations), en augmentation de 5% par rapport aux 929,0 mille tonnes de l'année précédente (et 885 mille tonnes en 2020). Autres céréales, le mil et le sorgho ont connu une progression plus modeste, de 304,6 mille tonnes en 2020 à 317,9 mille tonnes en 2022, en progression annuelle de 4%. Le secteur rizicole a également connu une évolution positive de 3,8%, avec une production de riz paddy atteignant 171,8 mille tonnes en 2022, comparée à 165,5 mille tonnes en 2021. Du côté des tubercules, la production des ignames a progressé de 5%, atteignant 1 million de tonnes en 2022,



et 1,258 million de tonnes pour le manioc, en hausse annuelle de 4,5%. Les légumineuses comme le haricot et le niébé, ont connu pour leur part, une augmentation, de 211,9 mille tonnes en 2021 à 226,5 tonnes en 2022, en croissance de 6,8%. Pour une variété d'autres produits vivriers cultivés dans le pays, la production est passée globalement d'une production

de 2,29 millions de tonnes en 2021, à 2,48 millions de tonnes en 2022, en hausse de 8,3%. Rappelons qu'au Togo, l'agriculture représente plus de 40 % du PIB, et occupe près de 65% de la population active, pour une superficie cultivable évaluée à 3,6 millions d'hectares, soit 60% de la superficie globale du pays.

Avec Togo First

Le Togo en chiffres

Principaux pays partenaires du Togo

| Principaux clients (% des exportations) | 2020 | Principaux fournisseurs (% des importations) | 2020 |
|---|------|--|------|
| Burkina Faso | 13,8 | Chine | 20,3 |
| Mali | 13,0 | France | 8,6 |
| Bénin | 10,0 | Inde | 7,5 |
| Niger | 8,5 | Ghana | 5,6 |
| Ghana | 8,1 | Japon | 4,3 |
| Inde | 7,5 | Nigéria | 3,6 |
| Côte d'Ivoire | 6,4 | Allemagne | 3,5 |
| France | 5,7 | Turquie | 3,3 |

| | | | | | |
|--|--------|--------|--------|--------|-----|
| Solde courant externe (en % du PIB) | -3,3 % | -5,9 % | -1,1 % | -1,7 % | FMI |
| Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services) | 5,8 | 5,3 | 4,5 | 4,5 | FMI |

| Indicateurs du commerce extérieur | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|------|-------|------|------|------|
| Commerce extérieur (en % du PIB) | 66,9 | 58,1 | 56,7 | 54,4 | 52,9 |
| Balance commerciale (hors services) (millions USD) | -965 | -644 | -782 | -757 | n/a |
| Balance commerciale (services inclus) (millions USD) | -822 | -502 | -626 | 596 | n/a |
| Importations de biens et services (croissance annuelle en %) | 1,0 | -11,4 | 5,3 | 1,4 | 0,8 |
| Exportations de biens et services (croissance annuelle en %) | 6,7 | -0,7 | 2,0 | 2,1 | -4,7 |
| Importations de biens et services (en % du PIB) | 40,0 | 32,9 | 32,7 | 31,3 | 31,1 |
| Exportations de biens et services (en % du PIB) | 26,9 | 25,3 | 23,9 | 23,1 | 21,8 |

Profil commercial

| Valeurs du commerce extérieur | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Importations de biens (millions USD) | 2.382 | 1.874 | 2.116 | 2.091 | 2.166 |
| Exportations de biens (millions USD) | 1.290 | 1.016 | 1.080 | 1.055 | 1.008 |
| Importations de services (millions USD) | 397 | 427 | 464 | 447 | 407 |
| Exportations de services (millions USD) | 530 | 531 | 589 | 576 | 451 |

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles



AMF-UMOA
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE
L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Section I - Avis d'Appel d'Offres : Sélection d'un prestataire pour la fourniture des étrennes de fin d'années de l'AMF-UMOA

AAO - N° 06 - 2023 / AMF - UMOA du 12 JUIN 2023

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), publié sur le site internet www.amf-umoa.org le 09/01/2023.

2. L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) a inscrit au titre de son budget exercice 2023, des ressources, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture des étrennes de fin d'année 2023.

3. L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) sollicite à cet effet, des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution dudit marché.

4. Les articles objet du présent appel d'offres seront livrés au siège de l'AMF-UMOA à Abidjan.

5. Cet appel d'offres est lot unique :

| Désignation | Délai de livraison |
|---|--|
| Etrennes / Gadgets (Porte clés, Porte-carte de visite, Notebook + Powerbank, Bouteille isotherme avec affichage de la température (500 ml), Powerbank, Tasses, Calendrier chevalet avec post it + porte stylos, Sac professionnel, Stylo grand public, Stylo VIP) | Soixante (60) jours calendaires |
| Cartes de vœux + Enveloppes équivalentes avec impression du logo de l'AMF-UMOA | Vingt et un (21) jours calendaires pour compter du "bon à tirer (BAT)" |

6. Les exigences en matière de qualification des soumissionnaires sont les suivantes :

- être une société spécialisée dans le domaine d'activités sollicité (imprimerie ou commercialisation des étrennes), le prouvez;
- disposer d'équipements moderne et du matériel de dernière génération (le prouver) ;
- Expériences générale et spécifique** : les soumissionnaires devront justifier de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires chacun de montant minimum de 20 millions de FCFA par an, réalisés pendant les trois (03) dernières années ou en cours d'exécution. Pour chaque contrat cité, donner des références (nom d'une personne auprès de l'entreprise contractante, avec numéro de téléphone et adresse email, qui pourra certifier les informations) et fournir les attestations de bonne exécution correspondantes qui leur auront été délivrées. Le soumissionnaire devra avoir réalisé de manière satisfaisante et terminé pour l'essentiel les marchés cités et les contrats cités devront être achevés à 80 % au moins.
- justifier de la capacité de livraison des étrennes dans le délai, même en cas de fabrication à l'extérieur du pays du siège de l'AMF-UMOA;
- faire usage des matières premières d'impressions conformes au respect de l'environnement;
- joindre à l'offre les prospectus en couleur des étrennes proposés tel que spécifié au Dossier d'Appel d'Offres (éliminatoire) ;
- disposer d'avoir pour l'exécution du marché, car l'AMF-UMOA ne paie que le service fait après la réception et le dépôt de la facture de prestation ;
- justifier d'une adresse électronique (e-mail) pour la réception des BAT et les notifications.

7. Les variantes sont autorisées et seront prises en considération à l'évaluation des offres.

8. Les soumissionnaires éligibles, qualifiés et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Administration, des Finances et des Moyens Généraux, du Secrétariat Général de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) à Abidjan République de Côte d'Ivoire 01 BPM 1878 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE - Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques), Tél : (+225) 27 20 27 58 46 / 27 20 21 57 42.

9. Le Dossier d'Appel d'Offres est librement téléchargeable dès la diffusion du présent avis sur le site web de l'AMF-UMOA : www.amf-umoa.org (rubrique Appel d'Offres).

Les demandes d'éclaircissement relatives à l'Appel d'Offres seront rédigées en langue française, notifiées par correspondance ou par e-mail à l'adresse : AppelsOffres@amf-umoa.org.

10. L'original et une (01) copie de l'offre, l'ensemble numérisé sur une clé USB, devront être remis sous pli fermé à l'accueil du Secrétariat Général

de l'AMF-UMOA Avenue Joseph ANOMA 01 BPM 1878 Abidjan 01 République de Côte d'Ivoire au plus tard le 13 JUIN 2023 à 10 Heures, heure locale. Les offres remises avec un retard de plus de 15 minutes seront rejetées.

11. Les offres seront ouvertes au siège de l'AMF-UMOA en présence des soumissionnaires qui le souhaitent à **11 heures, heure locale, le cas échéant, par visioconférence.**

12. Le Procès-Verbal d'ouverture des plis sera publié sur site de l'AMF-UMOA.

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, valable pour une période de **120 jours calendaires**, d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA. L'absence de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre à l'ouverture des plis et sa non-conformité est éliminatoire à l'évaluation préliminaire des offres.

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres. Toute offre proposant une durée de validité inférieure sera éliminée.

Le Secrétaire Général

Ripert BOSSOUKPE

Logement abordable

Shelter Afrique exhorte les États à des partenariats plus larges

Le bailleur de fonds panafricain pour le développement du logement, Shelter Afrique, exhorte les gouvernements africains à donner la priorité aux partenariats dans leur quête pour fournir des logements abordables à leurs citoyens.

● Junior AREDOLA

Selon M. Thierno-Habib Hann, directeur général de Shelter Afrique, le logement occupe une position centrale dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). M. Hann croit fermement que l'établissement de partenariats durables revêt une importance capitale pour réaliser des avancées substantielles et significatives dans la sphère de la fourniture de logements abordables. "Un logement adéquat est l'un des éléments clés des objectifs de développement durable et la réalisation des objectifs en matière de logement nécessitera des efforts de collaboration et l'établissement de partenariats fructueux entre les principaux acteurs du secteur du logement", a déclaré M. Hann. Une étude menée par le Centre d'excellence (CoE) de Shelter Afrique a révélé que la pénurie globale de logements en Afrique est estimée à plus de 56 millions d'unités de logement, dont plus de 90 % se situent dans la catégorie des logements abordables. "La solution pour résoudre cette pénurie réside dans un effort bien coordonné et collaboratif entre toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les institutions multilatérales, les organisations à but non lucratif et le secteur privé. Collectivement, nous maintenons notre engagement en faveur de stratégies inventives pour



répondre aux besoins en matière de logement", a déclaré M. Hann. M. Hann s'est exprimé en marge de l'Assemblée des Nations unies sur l'habitat qui s'est tenue la semaine dernière à Nairobi, au Kenya, où il s'est également entretenu avec la délégation ougandaise dirigée par le ministre d'État au logement, M. Namuganza Persis Princess, afin d'établir des bases solides pour un partenariat. Il a également eu des entretiens bilatéraux avec la délégation nigérienne dirigée par M. Maizoumbou Laoual Amadou, ministre nigérien de l'urbanisme et de l'habitat, sur la coopération future en matière de développement urbain durable. M. Hann a également joint ses forces à celles de la délégation du Zimbabwe, dirigée par M. Daniel Garwe, ministre du logement et des équipements sociaux, pour discuter des possibilités de collaboration avec les délégués présents à l'événement.

Un alignement stratégique

En tant qu'organe de gouvernance du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Assemblée des Nations unies pour l'habitat est la plus haute instance décisionnelle mondiale en matière d'urbanisation durable et d'établissements humains, qui se réunit tous les quatre ans. L'événement de cette année s'est tenu du 5 au 9 juin 2023 à Nairobi, au Kenya, sous le thème : Un avenir urbain durable grâce à un multilatéralisme inclusif et efficace : atteindre les Objectifs de développement durable en période de crise mondiale. "Les débats et discussions thématiques qui ont eu lieu pendant l'Assemblée, notamment l'accès universel à un logement abordable, l'action climatique urbaine, le rétablissement des crises urbaines, la localisation des ODD, la prospérité et les finances locales, sont en phase avec notre stratégie globale en tant qu'organisation", a conclu M. Hann.

Afrique

La fortune des 46 milliardaires s a baissée de 2,8% en 2022

Le recul de la fortune des milliardaires africains durant l'année écoulée s'explique essentiellement par le resserrement des conditions de financement, l'envolée de l'inflation et la dépréciation des monnaies locales par rapport au dollar américain.

Le nombre de milliardaires africains est resté stable durant l'année écoulée comparativement à 2021, à 46 individus, mais leur fortune cumulée a reculé de 2,8% pour s'établir à 101 milliards de dollars, selon un rapport publié début juin par le cabinet de recherche singapourien Wealth-X. Le patrimoine cumulé de ces individus possédant des fortunes supérieures ou égales à un milliard de dollars ne représente que 0,9% des avoirs cumulés de l'ensemble des milliardaires recensés à l'échelle mondiale. Selon Wealth X, la chute des avoirs des mil-



liardaires africains s'explique essentiellement par l'envolée des factures d'importation, la forte hausse de l'inflation, le resserrement des conditions de financement, la dépréciation des monnaies locales par rapport au dollar américain et les troubles sociaux et politiques enregistrés certains pays du continent. Le rapport révèle d'autre part que la population mondiale des mil-

liardaires a baissé de 3,5% durant l'année écoulée pour s'établir à 3 194 individus. Le patrimoine cumulé de ces personnes ultra-fortunées a enregistré un recul de 5,5% pour s'établir à 11 100 milliards de dollars, en raison notamment des turbulences économiques mondiales consécutives à la guerre en Ukraine et à la montée des tensions géopolitiques. Les pays qui comptaient le plus de milliardaires durant l'année écoulée étaient les États-Unis (955), la Chine (357), l'Allemagne (173), le Royaume-Uni (114), l'Inde (113) et la Russie (112).

Avec Agence Ecofin

Dettes, urgence climatique...

Un Sommet à Paris pour redéfinir le pacte financier mondial

Alors que les pays africains sont dans une situation de surendettement accentuée par la récente pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine, la France veut redéfinir le pacte financier mondial, dans un contexte également marqué par l'urgence climatique au niveau mondial. C'est dans ce contexte que la France accueille les 22 et 23 juin 2023, le Sommet pour un « Nouveau pacte financier mondial », coorganisé avec l'Inde qui préside le G20.



Paris sera au centre de toutes les attentions les 22 et 24 juin 2023. C'est que la capitale française accueille, à l'initiative du président Emmanuel Macron, le Sommet pour un « Nouveau pacte financier mondial », coorganisé avec l'Inde qui préside le Groupe des vingt pays les plus développés (G20). Le sommet est organisé au moment où le monde traverse différentes crises, notamment les répercussions de la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine qui ont accéléré l'inflation et l'endettement des États, ainsi que la crise climatique qui creuse les budgets des États, principalement en Afrique. « Nous frapperons fort, car nous allons tout d'abord établir un nouveau consensus. La lutte contre la pauvreté, la décarbonation de notre économie, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, et la protection de la biodiversité sont étroitement liées. Nous devons donc nous accorder conjointement sur la meilleure façon de faire face à ces défis dans les pays pauvres et les pays émergents du monde en développement, sur le montant des investissements », promet le président français Emmanuel Macron.

Les enjeux multiples

Nigeria

La start-up Termii lève 3,6 millions \$ et modifie ses projets d'expansion

Après avoir annoncé en 2021 des projets de développement en Afrique du Nord, la plateforme de communication Termii change ses plans et annonce de nouvelles initiatives de renforcement de ses activités en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Active dans le secteur de l'engagement client et de la communication, l'entreprise nigérienne Termii a annoncé sur sa page LinkedIn ce lundi 12 juin la levée d'un financement de 3,65 millions \$. Ce montant est le plus important obtenu depuis le lancement de ses activités au Nigeria en octobre 2017. La start-up utili-

Le Sommet pour un « Nouveau pacte financier mondial » a quatre objectifs. Il s'agit de redonner un espace budgétaire aux pays qui font face à des situations difficiles à court terme, notamment les pays les plus endettés. La mise en place d'un nouveau pacte financier mondiale placera le secteur privé au cœur du développement des pays à faible revenu. L'autre objectif de cette rencontre est d'encourager l'investissement dans les infrastructures « vertes » pour la transition énergétique dans les pays émergents et en développement. Le sommet vise également à accélérer la mobilisation des financements innovants pour les pays vulnérables au changement climatique. Des grands enjeux, qui nécessitent un panel de haut niveau constitué de décideurs, de partenaires financiers, et d'autres organisations de société civile. Ainsi, au moins 100 chefs d'État et de gouvernement sont invités à Paris les 22 et 23 juin 2023.

Réduire le poids de la dette

C'est le cas du président gabonais Ali Bongo Odimba, le mozambicain Filipe Nyusi, le mauritanien Mohamed Ould El-Ghazouani ou encore le comorien Azali Assoumani.

L'événement est également organisé en présence d'António Guterres, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ursula Von Der Leyen, la présidente de la Commission européenne, Kristina Gorgieva, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) ou encore d'Ajay Banga, le nouveau président du groupe de la Banque mondiale. Ces acteurs, y compris les organisations de la société civile, travailleront sur des propositions communes, notamment la réforme de la Banque mondiale, les droits de tirage spéciaux, les taxes internationales, et surtout la dette. Selon l'agence de notation financière américaine Fitch, les pays africains, à l'exception de la Zambie et du Ghana qui ont déjà fait défaut, paieront près de 23 milliards de dollars au titre du service de la dette extérieure en 2023. Ce chiffre augmentera de 12 % pour atteindre 25 milliards de dollars en 2024. On estime que la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne représentait 700 milliards de dollars en 2021. Si l'on y inclut les pays du Maghreb, celle-ci frôle les 1000 milliards de dollars. Une configuration qui exige un nouveau pacte financier mondial.

Avec Afrik21

Avec Agence Ecofin

lundi 12 juin 2023

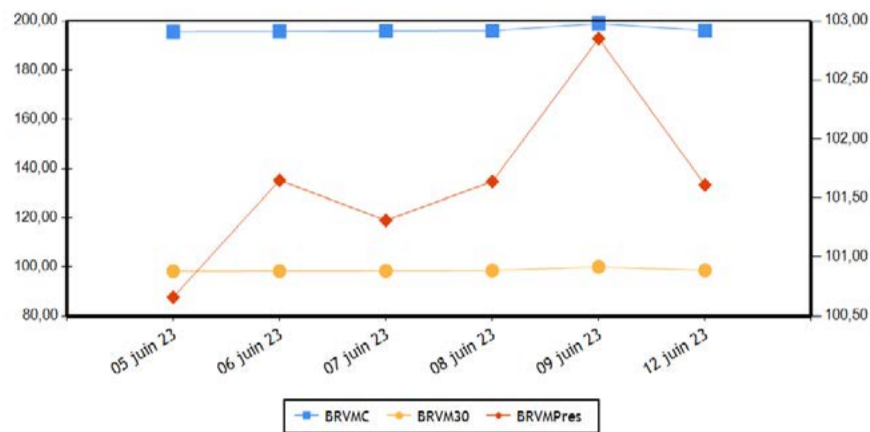
N° 110

| | |
|-----------------------|---------------|
| BRVM COMPOSITE | 196,11 |
| Variation Jour | -1,42 % ↓ |
| Variation annuelle | -3,50 % ↓ |

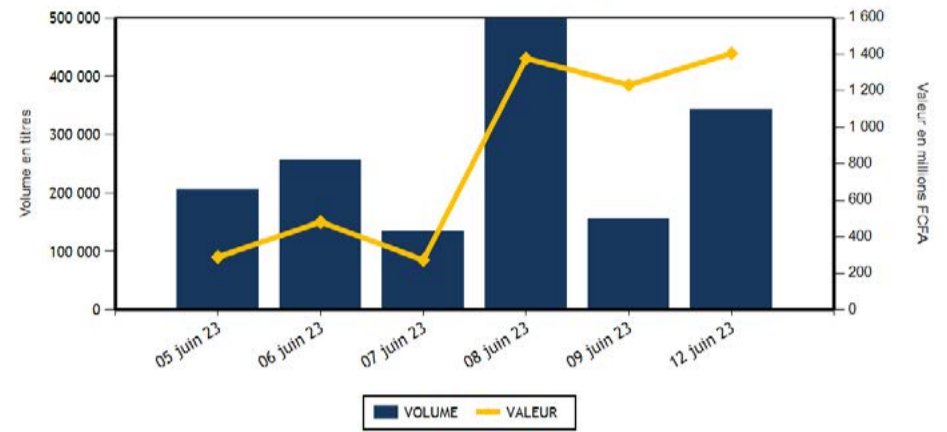
| | |
|--------------------|--------------|
| BRVM 30 | 98,62 |
| Variation Jour | -1,41 % ↓ |
| Variation annuelle | -1,38 % ↓ |

| | |
|----------------------|---------------|
| BRVM PRESTIGE | 101,61 |
| Variation Jour | -1,21 % ↓ |
| Variation annuelle | 1,61 % ↑ |

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 7 295 940 629 504 | -1,42 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 263 481 | 123,25 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 592 544 903 | -29,45 % |
| Nombre de titres transigés | 41 | -6,82 % |
| Nombre de titres en hausse | 16 | 0,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 18 | 20,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 7 | -46,15 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|---------------------------|-------|------------|----------------|
| FILTISAC CI (FTSC) | 1 170 | 6,36 % | -26,88 % |
| UNIWAX CI (UNXC) | 700 | 2,94 % | -9,09 % |
| SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC) | 1 230 | 2,50 % | -5,02 % |
| TOTAL CI (TTLC) | 2 150 | 2,38 % | 13,46 % |
| ONATEL BF (ONTBF) | 2 995 | 1,87 % | -6,41 % |

INDICES PAR COMPARTIMENT

| Base = 100 au 02 janvier 2023 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|-------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM-PRESTIGE | 10 | 101,61 | -1,21 % | 1,61 % | 194 727 | 292 648 103 | 6,25 |
| BRVM-PRINCIPAL | 36 | 93,06 | -1,74 % | -6,94 % | 68 754 | 299 896 800 | 10,60 |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|----------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE | 11 | 92,72 | -0,40 % | -11,03 % | 6 019 | 41 852 745 | 27,59 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 5 | 475,52 | -1,79 % | -2,80 % | 16 519 | 148 434 500 | 8,98 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 75,81 | -1,37 % | 0,40 % | 201 301 | 278 849 828 | 6,00 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 326,19 | -0,73 % | -4,54 % | 2 542 | 3 319 550 | 5,19 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 231,83 | 0,31 % | -18,24 % | 16 593 | 90 860 080 | 4,72 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 338,32 | -1,64 % | -5,64 % | 19 507 | 28 143 200 | 11,68 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 1 338,76 | -4,83 % | 14,21 % | 1 000 | 1 085 000 | - |

| Indicateurs | BRVM COMPOSITE |
|-------------------------------------|----------------|
| PER moyen du marché | 8,54 |
| Taux de rendement moyen du marché | 8,26 |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 8,19 |
| Nombre de sociétés cotées | 46 |
| Nombre de lignes obligataires | 122 |
| Volume moyen annuel par séance | 552 583,00 |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 928 358 733,40 |

| Indicateurs | BRVM COMPOSITE |
|----------------------------------|----------------|
| Ratio moyen de liquidité | 9,67 |
| Ratio moyen de satisfaction | 39,20 |
| Ratio moyen de tendance | 405,22 |
| Ratio moyen de couverture | 24,68 |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,02 |
| Prime de risque du marché | 5,81 |
| Nombre de SGI participantes | 30 |

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Auto

Toyota promet une voiture électrique équipée d'une batterie solide

Une voiture d'un nouveau genre en 2027. Le constructeur japonais lance une offensive de communication pour contrer les analystes et les grands fonds d'investissement étrangers qui l'accusent de tarder à se convertir au 100 % électrique. Ce débat sera au cœur, ce mercredi, de l'assemblée générale du groupe qui doit valider la nomination d'Akio Toyoda au poste de président.

Dans une série de vidéos mises en ligne dans la journée, les cadres du plus grand constructeur de la planète ont présenté plusieurs innovations sur les propulsions 100 % électriques et annoncé la commercialisation, dès 2027, d'une première voiture propulsée par une batterie à l'état solide. Si ce calendrier était tenu, le groupe japonais s'imposerait comme l'un des pionniers dans cette technologie révolutionnaire que tous les grands constructeurs cherchent à maîtriser. Nissan espère lancer son propre modèle à batterie solide avant le printemps 2029 quand BMW évoque une production de masse vers 2030.



tuels au lithium ion - peuvent être rechargés en moins de dix minutes, sont théoriquement plus sûres et offrent des autonomies de plus de 1.200 kilomètres, soit deux fois plus que les batteries actuellement embarquées dans les berlines 100 % électriques les plus performantes du marché. Depuis des années, les scientifiques se heurtaient toutefois à la « faible durabilité » de leurs produits, liée à la dilatation intense et à la contraction de leurs matériaux lors des cycles de chargement et déchargement. Ils peinaient ainsi à recharger leurs batteries solides plus que quelques centaines de fois sans dégât.

Une batterie bipolaire

Dans ses vidéos, Toyota indique qu'il compte, par ailleurs, lancer en 2026, soit juste avant la sortie de sa batterie à l'état solide, une nou-

velle génération de batterie lithium ion dite « bipolaire » offrant 20 % de plus d'autonomie, par rapport aux batteries lithium ion actuelles, et coûtant 40 % moins cher. « Ces bonnes batteries à bas prix contribueront à la diffusion des véhicules 100 % électriques et permettront d'offrir aux clients une variété de choix en matière de batteries », insiste le constructeur. Avec cette offensive de communication, le groupe japonais espère faire taire une partie des critiques qui dénoncent, depuis quelques mois, l'apparente lente conversion du groupe au 100 % électrique. Toyota, qui a énormément misé sur les technologies de l'hybride, estime que les propulsions à batterie 100 % électrique ne constitueront encore pendant plusieurs décennies qu'un segment, parmi d'autres, du marché automobile mondial.

Avec lesechos.fr

Une avancée technologique

Toyota affirme qu'il vient de réaliser « une grande avancée technologique qui lui permet de répondre au problème de la durabilité de ces batteries qui existait depuis longtemps ». « Nous avons trouvé un composant de qualité », insiste, dans l'un des messages, Hiroki Nakajima, le directeur technique de l'entreprise. Ces batteries qui utilisent des électrolytes solides - et non liquides comme dans les modèles ac-

Énergie

«Le monde a toujours besoin de charbon», selon Glencore

Le patron du géant zougais des matières premières juge que les pays en développement doivent pouvoir accéder à une énergie bon marché, grâce au charbon.

Le monde a encore besoin de charbon», affirme le patron de Glencore, malgré les critiques de ses actionnaires et l'effet délétère sur le climat, parce que les pays en développement doivent pouvoir accéder à l'énergie à un prix abordable. «Nous voulons que le monde se décarbone. C'est la bonne chose à faire», a déclaré Gary Nagle, qui dirige le géant des matières premières, lors du Swiss Economic Forum à Interlaken (BE). «Mais nous ne pouvons pas échapper à la réalité qui est que le monde a toujours besoin d'énergie, en particulier dans les nations en développement qui sont très dépendantes des énergies fossiles» pour soutenir leur essor économique, a ajouté Gary Nagle. «Nos activités dans le charbon vont dans ce sens.»

Bras de fer



«Nos actionnaires sont très à l'aise avec l'idée que Glencore conserve son charbon», a-t-il assuré, en dépit d'un récent vote de défiance d'une partie de ses actionnaires lors de son assemblée générale annuelle. Un groupe d'actionnaires, rassemblant notamment les sociétés de gestion d'actifs britanniques Legal & General Investment Management et HSBC Asset Management, avaient engagé un bras de fer avec le groupe basé à Baar, dans le canton de Zoug, pour exiger des explications concernant sa stratégie dans le charbon. À la différence de concurrents comme Rio Tinto ou Anglo American qui se désen-

gagent du charbon, Glencore défend bec et ongles cette ressource, disant vouloir gérer ses mines de manière responsable jusqu'à ce qu'elles arrivent à épuisement. Ce groupe d'actionnaires avait déposé une résolution pour demander des explications à Glencore. Il visait à recueillir au moins 20% des votes, le seuil à partir duquel le groupe doit engager des discussions avec eux en vertu des règles de la Bourse de Londres, où Glencore est coté. Leur résolution avait obtenu 29,2% de voix favorables. «Nous engageons des discussions avec nos actionnaires», a indiqué Gary Nagle, lors de ce forum.

(AFP)

Chine

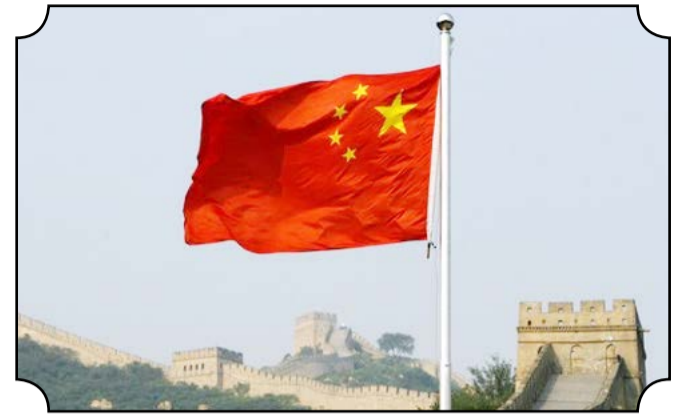
Baisse des taux surprise pour relancer l'économie

La Banque centrale chinoise a abaissé son principal taux directeur de 2% à 1,9%, ce mardi. Par cette action, la Chine espère pouvoir relancer sa croissance qui marque le pas au deuxième trimestre à cause du ralentissement de la consommation mondiale.

La banque centrale chinoise a réduit mardi à la surprise des analystes son taux d'intérêt directeur à court terme, une mesure destinée à soutenir l'activité dans un contexte d'essoufflement de la reprise post-Covid dans la deuxième économie mondiale. La Chine ne fait pas comme tout le monde. Alors que la plupart des pays tentent de freiner l'inflation débordante en augmentant leurs taux directeurs pour mettre un coup de frein à l'investissement et la consommation, la banque centrale a annoncé, ce mardi, qu'elle allait baisser le taux auquel elle fournit des liquidités à court terme aux banques commerciales (le taux de mise en pension à sept jours) de 2% à 1,9%. Selon un communiqué de l'institut d'émission, la mesure est à effet immédiat. Pour rappel, la dernière baisse de ce taux remontait à août 2022.

Un essoufflement de la reprise inquiétant

Cette décision « traduit l'inquiétude croissante des décideurs politiques quant à la santé de la reprise » en Chine, estime l'analyste Julian Evans-Pritchard, du cabinet Capital Economics. La reprise post-Covid tant espérée après la levée des restrictions sanitaires fin 2022 tend ces dernières semaines à s'essouffler, tandis qu'elle peine à se concrétiser dans certains secteurs. La Chine a ainsi dévoilé ces derniers jours des indicateurs économiques



décevants. L'inflation dans le pays était ainsi quasi nulle en mai, alors que les prix en sortie d'usine connaissent leur plus fort repli depuis 2016, signe d'une demande atone et d'un environnement compliqué pour les entreprises, selon des chiffres officiels publiés vendredi. Et l'activité manufacturière a connu un repli pour le deuxième mois consécutif. Débarrassée des restrictions sanitaires, la Chine a enregistré au premier trimestre une nette accélération de sa croissance (+4,5% sur un an). Mais la reprise s'essouffle : l'activité manufacturière a ainsi connu en mai un repli pour le deuxième mois consécutif. Le gouvernement chinois a fixé pour cette année un objectif de croissance d'environ 5%, l'un des plus faibles depuis des décennies. D'autant qu'il ne sera « pas facile » à atteindre, de l'aveu même du Premier ministre Li Qiang.

L'Europe continue de monter ses taux

A l'opposé de la Chine, l'occident monte ses taux d'inté-

rêts pour freiner l'activité économique et l'inflation. Au cours des neuf derniers mois, la BCE a procédé à sept hausses de ses taux d'intérêts, soit une hausse cumulée de 3,75 points de pourcentage. Les premiers résultats de cette politique économique sont visibles : reflux du crédit, tassement de la demande. En revanche, la lutte contre l'inflation n'est pas terminée. Alors qu'elle atteignait 10,6% en octobre dernier, l'inflation est redescendue à 6,1% au mois de mai, selon les données d'Eurostat. Toutefois, ces chiffres sont encore supérieurs à l'objectif de 2% de la BCE. Deux hausses « de plus et de chacune 25 points de base (en juin et en juillet) » devraient donc intervenir « avant de les maintenir inchangés », avance Salomon Fiedler, analyste chez Berenberg. Selon ses dernières prévisions, l'institut datant du mois de mars, la BCE prévoit un retour aux 2% d'inflation « avant le second semestre 2025 », soit après 4 ans de forte augmentation des prix.

(Avec AFP)

Transport aérien

Les prix des billets d'avion risquent de rester élevés

Représentant de 25 à 30% des coûts des compagnies aériennes, le carburant a un gros effet sur les prix des billets, comme la décarbonation ou les hausses des salaires. Mais la demande reste forte.

Les prix élevés des billets d'avion risquent de s'installer dans la durée, malgré la baisse récente des cours du pétrole, s'accordent à dire professionnels et experts du secteur aérien. En 2022, le retour graduel de la demande de voyages, après la levée des restrictions de déplacement liées au Covid-19 dans plusieurs régions du monde, avait déjà donné le signal d'un renchérissement des tarifs. Mais cette année, alors que les compagnies aériennes pensent retrouver quasiment le nombre de passagers d'avant-crise, la



valse des étiquettes atteint son paroxysme. En France, en avril, il fallait débours en moyenne 32,6% de plus que quatre ans plus tôt pour le même trajet en avion, selon la Direction générale de l'aviation civile. Cette hausse atteignait même 51% pour voler vers l'Asie-Pacifique. Aux États-Unis, l'indice des prix des billets d'avion pu-

blié par la Réserve fédérale de Saint-Louis montre, quant à lui, une hausse de 11% entre les mois d'avril 2019 et avril 2023. Et ce, bien que les cours du kérosène aient connu une accalmie, après le pic atteint dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, début 2022. L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui fédère 300 transporteurs aériens du monde entier, estime qu'ils descendront à 98,5 dollars le baril cette année, contre 135,6 l'année dernière.

(AFP)



INVESTIR EN ZONE UEMOA

| EMETTEUR | CÔTE D'IVOIRE | MALI | TOGO |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Date | 13/06/2023 | 14/06/2023 | 16/06/2023 |
| Instrument | BAT 182J - BAT 364J - OAT 3A | BAT 182J - BAT 364J - OAT 3A | BAT 364J - OAT 3A - OAT 5A |
| Montant (en Mds de FCFA) | 50 | 40 | 30 |
| Taux d'intérêt | Multiples - Multiples - 5,50% | Multiples - Multiples - 6,00% | Multiples - 6,00% - 6,25% |

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier Vous ne devriez pas avoir trop d'inquiétudes cette fois sur le plan financier. A condition, bien sûr, de rester assez prudent. Certes, Saturne a cessé d'affecter votre équilibre budgétaire, ce qui devrait entraîner une réelle amélioration. Mais n'oubliez pas qu'il y aura toujours la Lune dans votre Ciel, qui pourra vous jouer des tours si vous dépensez trop ou si vous manquez de jugeote.

Taureau Les astres vous seront peu favorables sur le plan financier. Si vous avez des actions en Bourse, notamment, une mauvaise surprise est possible. Vous aurez donc intérêt à vous montrer très vigilant.

Gémeaux Vous vous contenterez de vivre au jour le jour, et vous aurez plus de difficultés que récemment à mettre un peu d'argent de côté. Cependant, si vous acceptez de faire preuve d'un minimum de rigueur dans la gestion de votre situation matérielle, les gros soucis pécuniaires vous seront épargnés. Vous pourrez même effectuer des transactions profitables, et notamment réaliser dans de bonnes conditions l'achat ou la vente de biens immobiliers.

Cancer Belles perspectives matérielles ! En effet, vous aurez le vent en poupe, et vous pourrez effectuer des transactions très fructueuses. Vous serez notamment en mesure de procéder à l'achat ou à la vente de biens immobiliers dans des conditions particulièrement favorables.

Lion Amélioration progressive sur le plan matériel. Il faut dire que les influences ne vous ont guère incité ces derniers temps à faire des économies. Mais à partir d'aujourd'hui, vous serez mieux loti, l'argent cherchant à entrer dans votre escarcelle d'un peu partout. Malgré cela, n'oubliez jamais que "la fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie" (proverbe italien).

Vierge La chance, vous connaissez ? La voici qui se manifestera de façon plutôt inattendue grâce à la complicité de Mercure. La surprise ajoutera à votre joie cette petite pincée de fantaisie que vous appréciez tant. Mais qui dit fantaisie, dit aussi improvisations, et vous aurez à recomposer votre emploi du temps.

Balance Des problèmes de succession risquent de se poser avec acuité. Essayez de vous en débarrasser au plus vite, ou ils vous empoisonneront indéfiniment la vie.

Scorpion Les dernières nouvelles sont bonnes ? Il est probable que la réponse soit affirmative, ce qui autorisera un optimisme raisonnable, mais ne permettra pas de s'engager dans des investissements exagérés.

Sagittaire Mars en aspect dysharmonique perturbera votre jugement. Aussi, évitez d'effectuer des transactions financières aujourd'hui. Une affaire litigieuse reviendra à l'ordre du jour et vous mettra dans l'embaras.

Capricorne La Lune en cette configuration vous apportera les soutiens que vous attendiez dans le domaine matériel. Vous serez capable de tirer votre épingle d'un jeu difficile en gardant le sourire aux lèvres. Vous aurez des possibilités nouvelles ; la chance vous sourira en vous apportant de belles récoltes. Sachez profiter au mieux de ces influences bénéfiques pour régler les problèmes pécuniaires qui hantent votre esprit depuis quelque temps.

Verseau Ne vous laissez pas entraîner dans des opérations financières mal préparées ou beaucoup trop risquées : vous pourriez vous retrouver dans une situation catastrophique, car certains astres seront contre vous sur ce plan.

Poissons Les problèmes pécuniaires que vous rencontrez en ce moment ont du bon : ils vont en effet vous motiver sérieusement et vous donner le courage de réorganiser votre budget. Quelques natifs vont même profiter de cette alerte pour mettre en place un plan de campagne efficace afin d'améliorer leur niveau de vie.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT
Nicole ESSO

Junior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE****La Commission**Département de l'Aménagement du Territoire
Communautaire et des Transports**La Commission**

AVIS N° 004 /2023/AMI/DATC/UEMOA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DU
SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT
AEROPORTUAIRE AU SEIN DE L'UNION**

Dans le cadre de l'harmonisation des politiques sectorielles, la Commission de l'UEMOA met en œuvre le Programme Régional de Développement du Transport Aérien (PRDTA) articulé autour de deux axes d'intervention : l'amélioration de la qualité de l'offre de services et des infrastructures de transport aérien et l'amélioration de la gouvernance du secteur du transport.

Au titre de la mise en œuvre de ce programme, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) envisage, dans son budget 2023, la sélection d'un cabinet pour l'élaboration du schéma directeur de développement aéroportuaire au sein de l'Union.

L'objectif de la mission consiste à mettre à la disposition des Etats membres de l'Union un cadre harmonisé de planification et de développement des aéroports sur une période de 20 ans.

Les résultats attendus de la mission du consultant sont :

- (i) le schéma directeur de développement aéroportuaire au sein de l'Union sur une période de vingt (20) ans est adopté et il inclut au minimum les aspects suivants :
 - i. l'état des lieux et la classification des aéroports de la zone UEMOA ;
 - ii. les infrastructures, les équipements, les ressources humaines, le niveau et la qualité de service requis pour chaque classe ;
 - iii. le statut juridique des aéroports, leurs forces et faiblesses ainsi que les propositions d'amélioration ;
 - iv. les statistiques de trafic aéroportuaire et les projections ;
 - v. la gestion des aspects environnementaux et la prise en compte des exigences architecturales des aéroports ;
 - vi. le déploiement des systèmes d'inspection des documents de voyage et d'évaluation des passagers ainsi que des formalités d'émigration/immigration ;
 - vii. le déploiement des systèmes, des équipements d'assistance en escale ainsi que la mise en œuvre des procédures y relatives ;
 - viii. la méthodologie de mise en œuvre par blocs du système de l'aviation (ASBU) dans la zone UEMOA ;
 - ix. les évolutions souhaitées sur une période donnée pour chaque classe d'aéroports de la zone UEMOA en fonction du niveau et de la nature du trafic, des ressources (personnel, équipements, logiciels, matériels, règles d'organisation) et des autres caractéristiques pertinentes ;
 - x. la sûreté de l'aviation civile ;
 - xi. la facilitation du transport aérien.
- (ii) une solution pour la gouvernance des aéroports de la sous-région est proposée ;
- (iii) des modalités de mise en œuvre du schéma directeur sont définies ;
- (iv) un dispositif de pilotage, de suivi évaluation et un cadre logique sont proposés ;
- (v) les capacités des experts des Etats membres et de la Commission sont renforcées en planification et développement des aéroports.

1. la durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de six (06) mois, hors délai d'approbation des livrables.
2. en vue de la constitution de la liste restreinte, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, invite les cabinets de consultants qualifiés ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié, à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.
3. les cabinets de consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations. Les informations fournies doivent être précises et vérifiables (preuve à l'appui : copies certifiées conformes des diplômes ou attestations, certificats ou attestations de travail, certificats ou attestations de bonne fin d'exécution pour les missions réalisées, etc.). Le groupement est autorisé.

4. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
5. la sélection du consultant se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de l'UEMOA et définies dans le Règlement d'exécution N°001/2020/COM/UEMOA du 24/02/2020 relatif aux règles de passation, d'exécution et de réception des marchés des Organes de l'UEMOA.
6. les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du consultant selon les critères ci-après :

| Critères d'évaluation | Notes maximales |
|--|-----------------|
| 1. Expérience générale du Cabinet | 30 |
| 2. Expérience spécifique du cabinet | 60 |
| 3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA) » | 10 |
| Total des points | 100 |

Pour tous renseignements, veuillez contacter (simultanément par mail) :

- **Alidou SINARE** - Tél : +226 25 42 51 69, email : asinare@uemoa.int ;
- **Sinamani KARA** - Tél : +226 25 42 51 45, email : skara@uemoa.int ;
- **Aïssatou DIAGNE** - Tél : +226 25 42 51 59, email : adiagne@uemoa.int.

Les manifestations d'intérêt en langue française, sous format papier A4, en quatre (04) exemplaires (un original plus trois copies), peuvent être envoyées par la poste, ou déposées à la **Commission de l'UEMOA, Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC)**. Les manifestations d'intérêt transmises par mail sont irrecevables.

A l'attention de **Monsieur Jonas GBIAN, Commissaire Chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC)**
Complexe Administratif de Ouaga 2000, au 5^{ème} Etage
Place Monument des Héros nationaux
Boîte postale : 01 BP 543.
Ouagadougou, Burkina Faso.
Tél. : (226) 25 37 47 62.
Fax : (226) 25 31-88 72.

Les plis devront être déposés au **Bureau 517 - 5^e étage**, au plus tard le **mardi 04 juillet 2023 à 15 heures**, heure locale.

L'ouverture aura lieu le même jour à 15h30mn au **Complexe administratif sis à Ouaga 2000**.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration d'un schéma directeur de développement aéroportuaire au sein de l'Union** ».

Les manifestations d'intérêt qui avaient été soumises, sous plis fermé, au titre de l'avis N° 003/2023/AMI/DATC/UEMOA pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration d'un schéma directeur de développement aéroportuaire au sein de l'Union, sont prises en considération par le présent AMI. Toutefois, les cabinets de consultants qui désirent mettre à jour leur candidature sont autorisés à déposer une nouvelle candidature.

Ouagadougou, le **29 MAI 2023**

Pour le Commissaire chargé du
Département de l'Aménagement du
Territoire Communautaire et des
Transports,
Le Directeur de Cabinet p.i.

Mahaman Sanoussi AMADOU

Elections à la CCI-Togo

La Commission électorale entre en fonction

Les membres de la Commission électorale consulaire (CEC) ont prêté serment ce jeudi 08 juin 2023 à Lomé, devant la Cour d'appel de Lomé, dans la perspective des prochaines élections consulaires à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo).



● **Wilson LAWSON**

La cérémonie est organisée par le ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale conformément aux dispositions de l'article 10 du décret N° 2022-076/PR du 13 juin 2022 portant régime électoral de la CCI-Togo, qui stipule : « avant leur entrée en fonction, les membres de la CEC prêtent serment devant la cour d'appel de Lomé ». Les articles 10 et 7 de l'arrêté N° 033/MCI-CL du 10 novembre 2022 portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale Consulaire (CEC) font obligation aux personnes nommées, avant d'entrer en fonction, de prêter serment. Conformément à l'article 7, les huit (08) personnes nommées ont juré devant le vice-président de la Cour d'appel de Lomé, Ibrahim AWAL en ces termes : « Je jure, dans l'organisation et la supervision des élections consulaires, d'exercer mes fonctions en toute intégrité, objectivité et transparence, de ne considérer que la loi et les textes réglementaires, et de me conformer en toute circonstance aux prescriptions qu'ils m'imposent ». Le procureur général, K. Placide-Clément MAWUNOU a rappelé aux membres de la CEC, les missions qu'ils sont appelés à remplir et qui sont déclinées à l'article 7 de

l'arrêté précité. Il leur a ainsi prodigué d'utiles conseils en leur demandant de remplir leur fonction avec intégrité, objectivité et transparence. Il a précisé que ces trois vertus, valeurs ou principes doivent les guider ou les animer du début du processus électoral consulaire jusqu'à la transmission du rapport au ministre de tutelle. Le procureur général a déclaré que la présente cérémonie, loin d'être une simple formalité, « est un engagement solennel que vous prenez devant Dieu et devant les hommes de respecter les principes cardinaux contenus dans la formule de ce serment tel que prévus par les textes ci-dessus visés ».

Missions assignées à la CEC

La CEC a pour missions l'organisation de tout le processus électoral consulaire, la bonne préparation, le bon déroulement et la proclamation des résultats provisoires. Elle est chargée de recevoir les dossiers et demandes d'inscription des opérateurs économiques sur la liste électorale ; de procéder à l'étude des dossiers et demandes d'inscription sur la liste électorale ; d'informer les électeurs du déroulement des élections ; de recevoir et étudier les dossiers de déclaration de candidature à l'assemblée consulaire. Il s'agit

aussi d'assurer la publication des listes électorales et des listes de candidatures au quotidien national Togo presse ou tout autre journal d'annonce légale et par affichage dans les représentations régionales et dans les bureaux de préfectures ainsi que sur le site web et au siège de la CCI-Togo. La commission est également chargée de délivrer les attestations d'inscription sur les listes des électeurs et les listes des candidats ; de faire établir et de délivrer les cartes d'électeurs ; de confectionner et acheminer le matériel électoral dans les centres de vote ; de recevoir et de statuer sur les réclamations en apportant les corrections nécessaires aux listes. La CEC doit rendre compte régulièrement du déroulement du processus électoral au ministre de tutelle ; organiser le vote et procéder au dépouillement ; recevoir et statuer sur d'éventuels recours ; proclamer les résultats provisoires ; enfin transmettre le rapport détaillé de tout le processus électoral au ministre de tutelle. Après avoir reçu leur serment, la Cour a renvoyé les impétrants à l'exercice de leurs fonctions de membres de la commission électorale consulaire. Cet exercice s'inscrit dans le cadre des réformes mises en œuvre par le gouvernement afin de doter le Togo, d'une chambre de commerce et d'industrie plus efficace et inclusive.

Droit de l'enfant

La SMPDD et EBB s'activent pour l'insertion des enfants en difficulté

Lancé en novembre dernier par Solidarité Mondiale pour les Personnes Démunies et les Détenus (SMPDD), le Programme de réinsertion des enfants en conflit avec la loi travaille à la mise en place de familles d'accueil pour la prise en charge des enfants en difficulté au Togo. Une rencontre d'échange tenue ce dimanche 4 juin à Lomé entre des acteurs engagés pour le droit des enfants a été l'occasion d'échanger sur le sujet.

Axée sur le thème « Pourquoi devenir une famille d'accueil ? », cette rencontre a réuni non seulement des acteurs qui œuvrent pour les droits des enfants, mais aussi des hommes de médias et de potentielles familles d'accueil. L'initiative est portée par la SMPDD, en partenariat avec EBB, une organisation basée en France. « Dans le cadre de notre programme lancé en novembre 2022, nous avons échangé aujourd'hui avec de potentielles familles d'accueil, des personnes qui ont cette disponibilité de cœur pour accueillir dans leurs familles les enfants en difficultés dans le but de contribuer à leur éducation et de leur garantir un meilleur avenir dans notre société », explique Egnonam Aglo, psychologue à la SMPDD et chargée du Programme

réinsertion des enfants en conflit avec la loi. 'après cette dernière, il était essentiellement question de sensibiliser les participants à cette rencontre sur les caractéristiques des familles d'accueil et de les amener à s'intéresser à la problématique des enfants en difficultés afin que naisse en eux l'envie de participer au développement de ces enfants. La problématique des familles d'accueil constitue un enjeu majeur pour le Centre d'Accès aux Droits et à la Justice pour Enfants (CADJE). C'est donc avec beaucoup de joie que Princesse Assiah, responsable du CADJE, a accueilli cette initiative, le sujet étant un des grands défis auxquels sa structure est confrontée. « On menait des réflexions pour trouver une bonne issue quant à la réinsertion des enfants. On se demandait comment faire pour que dès que ces enfants quittent le centre, qu'ils aillent dans

un endroit protecteur ou un environnement stable pour leur développement. J'étais vraiment enthousiaste lorsqu'on nous avait annoncé le pilotage d'un tel projet par la SMPDD. Maintenant c'est la concrétisation que j'attends pour commencer à envoyer mes enfants dans ces familles d'accueil. Ça va apporter beaucoup de changements, pas seulement au CADJE mais pour nous tous », se réjouit-elle. A travers des communications, discussions, échanges et débats, les couples et parents présents à la rencontre ont été séduits par l'originalité du projet au vu de la situation précaire des enfants en difficultés dans le pays. Ces enfants délaissés qui constituent un potentiel danger pour l'ensemble de la société.

Avec Société Civile Médias



Le Togo en chiffres

| supérieure à 100 | | | |
|---|-----|--|-----|
| Produits échangés | | | |
| 1,0 Mds USD de produits exportés en 2020 | | 2,2 Mds USD de produits importés en 2020 | |
| Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques | 9,0 | Energie électrique | 5,1 |
| Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées | 8,8 | Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002... | 5,1 |
| Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés | 8,4 | Voitures de tourisme et autres véhicules | 3,9 |
| Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ... | 8,3 | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires | 3,4 |
| | | Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ... | 6,5 |
| | | Motocycles - y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars. | 6,8 |
| | | Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées | 6,5 |
| | | Coton, non cardé ni peigné | 6,5 |
| | | Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux... | 5,4 |
| | | Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches... | 3,3 |
| | | Fèves de soja, même concassées | 2,7 |
| | | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires | 3,4 |
| | | Polymeres de l'éthylène, sous formes primaires | 3,4 |
| | | Motocycles - y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars. | 3,4 |
| | | Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ... | 3,2 |
| | | Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ... | 3,1 |
| | | Riz | 2,7 |
| | | Véhicules automobiles pour le transport de marchandises... | 2,5 |
| | | Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton... | 1,9 |

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

Le Journal des décideurs
L'économiste
du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...

+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09

contact@leconomistedutogo

www.leconomistedutogo.tg

Totsi Gblinkome, rue Tidjani

l'économiste du Togo

@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...